



**HAL**  
open science

## Mais oui, il était un joli temps du passé comme les autres, mon joli petit hypocoristique...

Jacques Bres

► **To cite this version:**

Jacques Bres. Mais oui, il était un joli temps du passé comme les autres, mon joli petit hypocoristique...  
. Langue française, 2003, 138, pp.111-125. hal-01340876

**HAL Id: hal-01340876**

**<https://hal.science/hal-01340876>**

Submitted on 2 Jul 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jacques Bres ([jacques.bres@univ-montp3.fr](mailto:jacques.bres@univ-montp3.fr))  
Praxiling, UMR 5475  
Discours, textualité et production de sens  
Montpellier III

*Mais oui, il était un joli temps du passé comme les autres, mon petit imparfait hypocoristique*

## Résumé

Comment rendre compte de l'imparfait dans le tour hypocoristique ? Les explications proposées consistent, de différentes manières, à ne pas prendre l'imparfait pour ce qu'il est et à lui imputer des valeurs produites par d'autres paramètres co(n)textuels. J'avance que, dans le tour hypocoristique comme dans tous ses autres emplois, l'imparfait donne la même instruction temporo-aspectuelle; et que l'effet de sens *hypocoristique* est produit résultativement par l'interaction de cette instruction avec différents paramètres co(n)textuels.

## The hypocoristic imperfect : a past tense like all the others

How can we account for the imperfect tense used as an hypocoristic expression? The usual explanations, following different lines of reasoning, do not regard it as a past tense and ascribe to it meanings that are in fact generated by contextual parameters. I propose that the imperfect tense invariably conveys the same aspectual and temporal values, whether used hypocoristically or otherwise. My demonstration reaches the conclusion that the hypocoristic meaning is actually a result of the interaction between these values and contextual parameters.

En discours, l'imparfait semble changer de valeur, notamment temporelle, en fonction du co(n)texte<sup>1</sup> : la première impression n'est-elle pas que, selon les occurrences, il demande d'inscrire le procès dans le passé (1), le présent (2), ou le futur (3) ?

- (1) Il *neigeait*. On était vaincu par sa conquête (Hugo, *L'Expiation*)
- (2) Qu'est-ce il vous *fallait* ce matin ? ( un poissonnier à un client)
- (3) si l'école *finissait* demain alors là ça serait un vrai bonheur (un enfant à son frère)

---

<sup>1</sup> Pour une définition des deux notions de *cotexte* et de *contexte*, cf. l'introduction de ce numéro.

Pour rendre compte de cette apparente polysémie, les analyses proposées font appel, de façon plus ou moins contrôlée, au co(n)texte, parfois assigné – ici comme ailleurs - à une fonction de « bonne à tout faire », qu'« on ne sonne qu'en cas de besoin » (Kleiber 1994 : 14) : ses services seront requis non pour l'occurrence prototypique (1), mais pour les emplois *forain* (2), ou *hypothétique* (3), qui, pour une approche temporelle des temps verbaux, font problème, dans la mesure où l'imparfait semble demander de situer le procès dans le présent ou dans le futur.

Mais quel est le rôle exact du co(n)texte ? Consiste-t-il à filtrer telle ou telle valeur spécifique à partir d'une valeur de base du temps verbal ? à intercepter la dynamique de son sens à telle étape de son mouvement ? à déformer sa valeur pour qu'elle puisse s'adapter à lui ? à ajouter des ingrédients comme on sale, poivre, et accomode une viande avec une sauce ? Je tâcherai de répondre à ces questions indirectement, en prenant le problème par un tout petit bout : l'emploi dit *hypocoristique*<sup>2</sup> de l'imparfait, actualisé p. ex. dans (4) :

- (4) il *avait* envie de faire un gros pipi mon chienchien (intonation montante) oui oui on *allait* le sortir/ allez viens mon Mickey viens ( une dame à son chien)

qui fait partie des usages marginaux de l'imparfait – certains disent *modaux* : la modalité a bon dos ! -, dont on essaie parfois d'amadouer l'étrangeté par l'entremise de l'adjuvant, quelque peu magique, du co(n)texte. Après avoir rapidement présenté cet emploi, je ferai, dans un premier temps, un parcours des hypothèses proposées. Je tâcherai de montrer, dans un second temps, que si ces explications ne parviennent pas à résoudre d'une façon qui me satisfasse la question de l'hypocoristique, c'est qu'elles considèrent que l'imparfait dans ce tour n'a pas exactement sa valeur type, et qu'elles le chargent de sens produits par d'autres paramètres. J'avancerai que, ici comme dans tous ses autres emplois, l'imparfait donne la même instruction temporo-aspectuelle : la sienne... ; et que l'effet de sens *hypocoristique* est produit résultativement par l'interaction de cette valeur de l'imparfait avec différents éléments co(n)textuels.

## 1. La caresse de l'imparfait

Après avoir été fréquenté assidûment lors de sa « découverte » à la fin des années 20 (cf. l'historique que dresse Wilmet 1968/1976 : 83) ; après avoir fait l'objet d'un regain d'intérêt dans les années 60, (notamment Sletsjøe 1963 et surtout Wilmet 1968/1976), ce cher hypocoristique n'a plus guère été à la mode dans les études récentes qui se sont pourtant multipliées sur l'imparfait. Pour n'en citer que trois : Molendijk 1990, particulièrement bien documenté, l'ignore ; Gosselin 1996, qui traite de nombreux emplois de l'imparfait, semble l'avoir oublié ; Berthonneau et Kleiber n'en ont pas (encore ?) dit mot. Je me sens presque appelé à remettre en selle ce gentil laissé pour compte<sup>3</sup>.

L'impression première, à la lecture de (4), est que l'imparfait donne l'instruction de situer le procès non dans le passé mais dans le présent. C'est bien dans le *nunc* de l'énonciation que la dame prête à son chien l'envie d'uriner, et qu'elle envisage de le sortir. Pourquoi donc un imparfait là où un présent ferait, semble-t-il, plutôt mieux l'affaire temporellement ?

---

<sup>2</sup> On sait que le terme d'*hypocoristique* est dû à Tesnière (1926) : il sera retenu par la communauté des linguistes, à l'exception de quelques récalcitrants comme Guillaume, qui cependant ne l'ignore pas (Guillaume 1971 : 122). Même Damourette et Pichon, si prompts d'habitude à proposer leur propre idiolecte, l'adoptent sans réticence... pour en imputer la paternité, de façon erronée, à Brun-Laloin 1929.

<sup>3</sup> Fonctionnement cyclothymique des recherches : lors d'un récent colloque sur l'imparfait, je me suis aperçu que je partageais ce souci avec L. Rosier (2002), et L. de Saussure et B. Sthioul (2002).

(4a) il *a* envie de faire un gros pipi mon chienchien (intonation montante) oui oui on *va* le sortir/ allez viens mon Mickey viens

La réponse est d'ordre stylistique : l'imparfait donnerait une touche mignarde, il permettrait, conjoint à une intonation affectueuse, de réaliser un acte de caresse verbale ; il serait *hypocoristique*. Mais d'où vient cette tendre douceur qui sourd de l'imparfait ? Là commencent les problèmes... Les études linguistiques ont eu à *faire avec* cet emploi qui apparaît à beaucoup comme des plus difficiles à expliquer dans la mesure où un imparfait fait référence à un événement présent : Bonnard parle « d'emploi inexpliqué » (1981 : 224) ; Wilmet, qui ne partage pas ce défaitisme, traite joliment ce tour de « réfractaire » (1997 : 398). Confais nous prévient gentiment en posant, à propos de l'imparfait hypocoristique, la question suivante : « Peut-on encore soutenir la thèse de l'IMP comme temps du passé ? » (1995 : 407).

## 2. Rendre compte de la caresse de l'imparfait

Nombreuses et (relativement) variées sont les propositions qui ont été faites pour rendre compte de cette bizarre tendresse de l'imparfait<sup>4</sup>. Je distinguerai entre les approches temporelles et non-temporelles de ce temps.

### 2.1. L'imparfait hypocoristique dans les approches temporelles, ou la quadrature du cercle

Les approches temporelles – les plus nombreuses – posent que l'imparfait donne l'instruction [passé]. Et pour rendre compte de ce que ce temps, dans l'emploi hypocoristique *a*, pour reprendre les mots d'A. Dauzat, « valeur de présent », elles proposent des solutions qui, de différentes façons, reviennent à contourner ladite instruction. Tous les imparfaits seraient temporels, certains beaucoup moins que d'autres... J'ai relevé quatre figures d'évitement : l'élasticité, la dérivation, la rétraction, la généralisation.

**2.1.1. Élasticité.** Certaines explications semblent reposer implicitement sur l'hypothèse que la valeur de l'imparfait serait élastique : extensible (Grevisse 1955/1969, § 718 ; Vassant 1977 : 282), ou inversement contractile (Valin 1964). Exposons rapidement l'explication de ce dernier : Valin introduit, pour définir l'imparfait, les deux variables de son maître Guillaume – *x*, l'accompli ; *y*, l'accomplissement – et ajoute, de son cru, une troisième variable, *z*, qui mesure la distance entre le *nunc* et l'événement à l'imparfait. Cette distance pourrait être positive (cas le plus fréquent), nulle, ou négative. Et l'auteur d'expliquer le tour hypocoristique comme un cas dans lequel  $z = 0$ . L'imparfait signifierait donc le passé, sauf lorsqu'il ne le signifie pas. N'est-ce pas remplacer l'explication linguistique par le pied à coulisse : et je t'allonge et je te diminue (la variable *z*) selon le besoin ?

**2.1.2. Dérivation.** Il peut être rendu compte de l'emploi hypocoristique par une autre figure explicative, que je nommerai *dérivation* : l'imparfait est défini comme marquant un décalage temporel entre les époques passée et présente, décalage qui est utilisé pour signifier un autre décalage (personnel, modal). Imbs (1968) et Moignet (1981 : 80) notamment ont recours à cette solution. Imbs (*op. cit.* : 97) p. ex. rend compte de l'imparfait hypocoristique de la sorte : « le recul dans le passé symbolise l'*écart* qui sépare le monde de la personne adulte du monde de l'enfant auquel elle s'adresse : en pénétrant dans l'univers des enfants, l'adulte suggère, par l'imparfait, à la fois un univers *réel* comme le passé, et un univers *éloigné du présent des adultes* ». L'explication par la dérivation est fort élégante : comme la figure 1, elle part de la valeur temporelle de passé de l'imparfait ; mais au lieu de tenter de montrer que, dans

---

<sup>4</sup> Parmi les langues romanes, seuls le français et, en domaine occitan, le parler de la Drôme, semblent réaliser cet emploi. D'autres types de langue le connaissent, notamment les langues scandinaves (Sljetsjöe 1963).

l'emploi hypocoristique, ce passé en serait un sans en être véritablement un, elle s'appuie sur cette valeur temporelle pour en faire le signifiant, par homologie, de la valeur hypocoristique. Cette solution est fréquemment adoptée par les grammaires. J'avoue avoir été séduit naguère par la tenue de cette hypothèse ; aujourd'hui, elle n'emporte plus mon adhésion pour – entre autres – la raison suivante : les adeptes de cette figure n'expliquent pas pourquoi la langue a choisi l'imparfait et non un autre temps du passé pour être le support de l'opération de dérivation.

**2.1.3. Rétraction.** Cette figure revient à poser que la valeur [passé], comme certains organes, en présence de situations ou d'excitations déterminées, peut être rentrée. M. Wilmet, dans son article de 1968/1976, allait dans le sens d'Albert Henry, selon qui l'imparfait est « la forme verbale qui, en français, fait oublier le plus facilement ses attributs chronologiques » (cité in Wilmet 1968/1976 : 96). Dans sa grammaire (1997), il définit l'imparfait par la formule : *passé + sécant*, qu'il complète de la glose, essentielle dans sa conceptualisation : « avec prépondérance alternée du temps (passé) ou de l'aspect (sécant) » (1997 : 391). Conséquemment, il analyse les emplois de l'imparfait comme « à dominante temporelle » (escamotage de la valeur aspectuelle sécante), ou « à dominante aspectuelle » (escamotage de la valeur temporelle [passé]). Le tour hypocoristique est rangé dans ces derniers. L'auteur rend compte de l'emploi de l'imparfait comme de la seule solution à un conflit entre des exigences (i) temporelles et (ii) aspectuelles : (i) le conditionnel, dans l'énoncé hypocoristique, serait parfait, qui signifierait « le détachement – réel ou feint - de l'adulte, c'est-à-dire l'absence de vrai dialogue au sein d'un univers truqué » (*ibid.*). Mais (ii), aspectuellement, pour signifier « la convention en cours, non soumise à l'accord de l'enfant ou de l'animal », l'aspect sécant est requis. Or le conditionnel est, selon M. Wilmet, d'aspect global, ce qui interdit son emploi ici. L'imparfait serait sollicité par défaut en quelque sorte, dans la mesure où, aspectuellement sécant, il peut mettre en veilleuse sa valeur temporelle de passé : « le conflit aigu du temps (futur du passé) et de l'aspect (sécant) aboutit au compromis – en l'espèce obligatoire - de l'imparfait » (*op. cit.* : 400). L'hypothèse est fort ingénieuse. Elle gagne en force de conviction d'être appliquée à d'autres emplois, notamment à l'imparfait après *si* hypothétique (*op. cit.* : 398). Elle me semble cependant se heurter à deux difficultés :

– je ne vois pas très bien en quoi le conditionnel ne pourrait pas être sécant (malgré les développements qu'apporte Wilmet 2002 : 33-36). Il me semble que si je peux conjoindre *depuis déjà x temps* avec un conditionnel, alors que cela est impossible avec un passé simple (Bres 1997b : 176-177) :

(5) Sophie dormirait (\*dormit) depuis déjà dix minutes lorsque Pierre se lèverait (se leva),

c'est bien parce que le conditionnel, comme le futur (Smith 1991 : 120) et à la différence du passé simple, est à tout le moins neutre vis à vis de la distinction sécant vs global.

- pourquoi la valeur temporelle [passé] serait-elle rétractile, comme les griffes de mon chat, dans le cas de l'imparfait, mais ne le serait pas dans celui du passé simple p. ex. ? L'imparfait serait-il un temps du passé mais moins intensément que ce dernier ?

**2.1.4. Généralisation.** Une autre façon de *faire avec* l'instruction [passé] de l'imparfait consiste à la subsumer dans une valeur plus générale, qui rendra compte de tous les emplois, notamment de ceux où ladite instruction fait problème. Ainsi fait Guillaume. Remarquons tout d'abord qu'on ne trouve rien sur l'imparfait hypocoristique dans les textes parus du vivant de l'auteur (1929, 1964/1969). C'est dans les différents volumes des *Leçons*, publiés depuis 1971, qu'il est question, à quelques reprises, de cet emploi, pour lequel les analyses de Guillaume ont sensiblement varié au cours des années. On peut distinguer deux explications : la première dans la leçon du 24 mars 1939 (1993 : 201) ; la seconde dans celles du 13 et 19 janvier 1949 (1971 : 132), et du 16 fév. 1950 (1974 : 105). Je n'expose que cette dernière. Elle repose sur

le concept de *décadence*. On sait que Guillaume oppose à la notion d'*incidence*, entendue comme « arrivée au temps d'un événement qui, une fois le temps atteint, va s'y développer en accomplissement » (1971 : 109), celle de *décadence* qui intervient « partout où le fait d'incidence (...) est mentalement dépassé » (1971 : 110). Guillaume explique l'hypocoristique par un phénomène de décadence à la fois (i) personnelle et (ii) temporelle.

(i) Au cours de l'histoire, la terminaison *-ait* qui était initialement le signifiant de la décadence morphologique, s'est vu « subsumer toutes sortes de décadence stylistiques, notamment celles dues à la substitution du style indirect au style direct, et celle, plus secrète, substituant à la pensée du locuteur celle de l'allocutaire, que le locuteur avec tendresse exprime, de sorte que, en ce cas-là, le locuteur se quitte en pensée pour être en pensée celui à qui il parle » (1971 : 132). Ainsi donc la décadence personnelle du locuteur à l'allocutaire se signifierait par une décadence temporelle du présent à l'imparfait. Nous retrouvons – en partie – la figure de la dérivation.

(ii) Guillaume note d'autre part que, dans le tour hypocoristique, « le sujet parlant évite l'attaque directe du présent de parole. (...) L'imparfait ici a quelque chose de plus tendre que le présent. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il émane d'un besoin caressant d'éviter l'agressivité propre au présent de parole, et oblige, pour qu'elle soit évitée, à faire descendre le discours au-dessous dudit présent, cette descente faisant appel, pour être signifiée, à la terminaison décadente *-ait* » (1974 : 105). Le mouvement psychologique d'évitement du présent se traduirait sémiologiquement par le signifiant de décadence de la forme en *-ait* de l'imparfait. La position de Guillaume est puissante : l'emploi hypocoristique trouve le même type d'explication que l'imparfait de discours indirect, ou de l'imparfait de politesse. La solution n'est donc pas locale, mais a un fort degré de généralité explicative.

On peut cependant rester sceptique : l'hypothèse psychomécanique ne revient-elle pas à dissoudre la valeur temporelle de l'imparfait dans celle très (trop ?) générale de *décadence* ? D'autre part, pourquoi est-ce par l'imparfait et non par le conditionnel, autre forme en *-ait*, que se signifie l'hypocoristique - à la différence de l'emploi *préludique* qui peut être actualisé par les deux temps : « j'étais / je serais le docteur » ? Enfin, et surtout, j'avoue avoir beaucoup de mal à percevoir « l'agressivité propre au présent de parole » dans cet emploi... et plus encore dans d'autres types d'occurrences. P. ex., *je t'aime...* serait-il plus agressif que *je t'aimais* ? Devrait-on, en toute politesse, déclarer sa flamme à l'imparfait ? Sommes-nous si nombreux à être de grossiers personnages ?

Effectivement, le tour hypocoristique est un casse-tête pour les adeptes de la valeur [passé] de l'imparfait : les auteurs sont confrontés à un signifiant - l'imparfait - auquel ils attribuent le signifié habituel de passé, dans un emploi où c'est l'époque présente qui semble être convoquée. Devant ces exigences contraires de la langue et du discours, les solutions trouvées me semblent être des formations de compromis, des bricolages souvent ingénieux, qui échouent à résoudre la question de l'hypocoristique, peut-être parce qu'alors même qu'elles présupposent l'imparfait comme temps du passé, elles n'ont de cesse (i) de tenter de montrer qu'il l'est un peu (ou beaucoup) moins que les autres, voire pas du tout... (ii) de le charger – par contagion métonymique en quelque sorte - de tous les effets de sens du monde co(n)textuel, avec lesquels il n'a rien à voir, sinon d'être le voisin syntagmatique des morphèmes qui les produisent...

## **2.2. L'imparfait hypocoristique dans les approches non temporelles, ou la solution de facilité**

Les approches non temporelles de l'imparfait n'ont pas à résoudre semblable difficulté. L'analyse que proposent p. ex. Damourette et Pichon de l'imparfait offre une réponse particulièrement aisée à la question de l'hypocoristique. Rappelons la définition que les deux

érudits avancent de ce temps : « il ne semble pas douteux que le rôle du saviez comme agent d'expression d'un passé n'est qu'un cas particulier de son sens toncal » (§ 1707), à savoir « le placement du fait verbal dans une autre sphère d'action, une autre actualité, que celle où se trouve le locuteur au moment de la parole » (§ 1709). Dans ce cadre, l'imparfait hypocoristique réalise prototypiquement la valeur toncale, en plaçant « le fait verbal » dans l'actualité du monde (possible) de l'enfant (ou de l'animal) : « la phrase n'exprime pas une réalité dans laquelle le locuteur soit réellement plongé, mais un monde de faits centré autour de l'enfant ou de l'animal allocutaires » (§ 1746). C'est ce même type d'hypothèse que développent Adam (1992 : 75) et Touratier (1996 : 140).

Cette explication, très cohérente avec le cadre théorique qui la supporte, n'emporte cependant pas mon adhésion pour une raison<sup>5</sup> tenant à la définition même de l'actualité toncale : si la valeur *passé* de l'imparfait n'était qu'un « cas particulier de son sens toncal », pourquoi serait-ce celle-ci qui apparaît systématiquement dans les énoncés co(n)textualisés minimalement (ou « par défaut » au sens de Kleiber 1994 : 16), comme « il neigeait » (Bres 2003), et jamais les autres valeurs toncales ? Pourquoi un énoncé comme « *il avait* le cœur brisé », sera spontanément compris comme décrivant l'état sentimental passé d'un actant, et ne pourra avoir valeur hypocoristique et référer au présent que fortement co(n)textualisé comme dans (6), où une mère s'adresse à son petit garçon en train de pleurer :

(6) Ch'est un pauvre bébé cha... *il avait* le cœur brijé (Brétécher, *Drame de la jalousie, Les Frustrés* 5)

Il me semble donc que l'imparfait hypocoristique résiste aux tentatives d'explication tant des diverses approches temporelles que des approches non temporelles. Et ce, pour la simple raison suivante : elles dégagent mal les ingrédients qu'apporte le co(n)texte de la matière que fournit l'imparfait, imputant abusivement les premiers au second, et occultant de ce fait, par recouvrement, l'apport propre de l'imparfait. Cette substitution me semble à l'œuvre dans l'appellation elle-même d'*imparfait hypocoristique* : l'adjectif fait entrer le co(n)texte par la porte de derrière, et semble attribuer cet effet de sens ... au seul imparfait. Plus précisément, en ce qui concerne les approches temporelles, elles se laissent prendre au mirage d'un imparfait qui référentiellement semble renvoyer à un événement présent, et n'ont de cesse de faire du passé non pas table rase, mais « table escamotable » si j'ose dire. Pourtant, l'explication est là, simple et tranquille, dans la paisible rumeur (temporelle) qui vient... de l'imparfait.

### 3. La recette de l'énoncé hypocoristique

L'imparfait, dans le tour hypocoristique, est pleinement identique à ce qu'il est dans tous les autres emplois. Je commencerai par définir cette identité.

#### 3.1. L'imparfait : du temps et de l'aspect avant toute chose

Dans le cadre d'une approche temps-aspect-mode du temps verbal, je dirai que tout procès, quel que soit son aspect lexical, « implique du temps » (Guillaume 1933/1969 : 47) en langue, que les temps (et les modes) verbaux ont pour fonction d'actualiser en discours. L'actualisation verbo-temporelle est le processus de production de l'image-temps qui, à son terme, inscrit temporellement le temps impliqué par le procès en langue sur l'imaginaire ligne du temps que construit le discours, ce qui permet les opérations de référenciation.

---

<sup>5</sup> Cf. également la critique formulée par Berthonneau et Kleiber (1994 : 66) à l'encontre des approches non temporelles de l'imparfait.

Selon cette perspective, qui est celle de la psychomécanique (en partie) et de la praxématique (Bres 1997a), les temps verbaux sont expliqués par des différences modales, temporelles, aspectuelles de représentation du temps impliqué par le procès. On dira que l'imparfait :

– d'un point de vue temporel, situe un élément – le plus souvent le procès, mais pas toujours lui, comme nous le verrons – comme passé par rapport au *nunc* ;

– d'un point de vue aspectuel, en tant que forme simple, saisit le temps impliqué par le procès en *tension* et le donne à voir, dans son cours, comme incessante conversion de l'accomplissement (ou incidence) en accompli (ou décadence), c'est-à-dire comme franchissement de la ligne du temps par lequel le temps qui vient se résout en temps qui s'en va. Focalisant sur cette conversion, l'imparfait ne représente ni le *terminus a quo* (présupposé dépassé) ni le *terminus ad quem* (présupposée non atteinte).

L'imparfait donne donc les instructions temporelle [passé] et aspectuelle [non incident] qui permettent de rendre compte des différents effets de sens traditionnellement répertoriés : imperfectivité, inachèvement, perspective interne, intervalle ouvert, statisme, second plan ; ainsi que de son fonctionnement anaphorique méronomique.

Je fais l'hypothèse, à laquelle je vais tenter de donner du corps, que dans l'emploi ici étudié comme ailleurs – je rejoins en cela les positions de la linguistique du signifiant (Chevalier, Launay et Molho 1986) - , ce sont rigoureusement ces instructions que l'imparfait actualise, et que c'est en tant que tel qu'il participe à la recette du sens hypocoristique.

### 3.2. Dialogisme de l'énoncé hypocoristique

Avant de passer à table, il me faut présenter la notion d'*énoncé dialogique* (Bres et Verine 2002). On peut, en appui sur les travaux de Bakhtine (notamment 1979/1984), définir le dialogisme comme « dialogue interne » à l'énoncé, par opposition au « dialogue externe » des tours de parole<sup>6</sup>. Cette notion est intégrée à la problématique de l'actualisation (Guillaume, Bally) de la façon suivante : l'actualisation phrastique consiste (notamment) à instancier déictiquement et à modaliser un *dictum*. Est ainsi produit un énoncé *monologique*. Dans l'énoncé *dialogique*, les opérations d'instanciation déictique et de modalisation que réalise l'énonciateur s'appliquent non pas à un *dictum*, mais à un élément ayant déjà statut d'énoncé, donc actualisé antérieurement par un autre énonciateur. Complémentairement, on distingue les deux notions de *locuteur* et d'*énonciateur* : l'énoncé est actualisé dans sa dimension de *dire* (actualisation phonétique pour l'énoncé oral, graphique pour l'écrit) par le locuteur ; dans ses dimensions énonciative et modale, par l'énonciateur. L'énoncé dialogique se structure sur un dédoublement énonciatif, qui se traduit par la possibilité de distinguer à l'analyse deux énoncés hiérarchisés, l'énoncé enchâssant (E), pourvu d'un énonciateur (E1) et d'un locuteur (L1), et l'énoncé enchâssé (e), également pourvu d'un énonciateur (e1) et d'un locuteur (l1). Dans l'énoncé dialogique, le plus souvent, les énonciateurs E1 et e1 renvoient référentiellement à des entités différentes ; et la « voix » du locuteur l1 de l'énoncé enchâssé (e) est effacée.

Les marqueurs dialogiques sont nombreux : négation, confirmation, concession, renchérissement, etc. En appui sur un ensemble de faits co(n)textuels que je développerai ensuite, je fais l'hypothèse que l'énoncé hypocoristique est *dialogique*, à savoir qu'il comporte deux énonciations : (i) celle, citée, d'un énonciateur e1 correspondant à l'allocutaire, à qui est attribué l'énoncé (e) ; (ii) celle, citante, d'un autre énonciateur E1, correspondant au locuteur L1, à qui est attribué l'énoncé (E).

Dans (4),

(4) il *avait* envie de faire un gros pipi mon chienchien (intonation montante) oui oui on *allait* le sortir/

---

<sup>6</sup> La problématique du *dialogisme* croise celle que Ducrot (1984), et à sa suite, de nombreux chercheurs, ont développée sous le terme de *polyphonie*.



le locuteur (correspondant à la dame, énonciateur E1) prête fictivement à son allocutaire (le chien, énonciateur e1) un énoncé (e) (reconstructible approximativement comme) : « j'ai envie de faire un gros pipi / on va sortir ? »<sup>7</sup>, énoncé avec lequel elle « dialogue » de façon interne en le rapportant intonativement de manière hypocoristique, et linguistiquement sous une forme qui peut s'apparenter au discours indirect libre (cf. *infra* note 11).

### 3.3. Les ingrédients de l'imparfait dans l'énoncé dialogique hypocoristique

Mais qu'allait faire l'imparfait dans cette casserole hypocoristique ? Mon hypothèse est que, là comme ailleurs, l'imparfait donne les instructions temporelle [passé], et aspectuelle [non incident].

#### 3.3.1. Instruction temporelle

L'imparfait demande de construire un élément comme antérieur au *nunc*. L'antériorité ne pouvant être, du fait d'éléments co(n)textuels, comme dans les cas typiques, celle du procès – c'est non dans le passé mais dans l'époque présente que le petit chien de (4) a envie de faire ses besoins -, cette demande se satisfait par la construction d'une énonciation antérieure citée : rapporter un énoncé, c'est présupposer son énonciation comme antérieure à celle qui la rapporte. Ce que l'imparfait marque comme passé par rapport au *nunc* du locuteur L1, c'est donc l'énonciation citée de (e), et non l'acte rapporté. L'imparfait fonctionne ici, du point de vue de l'analyse dialogique, comme un marqueur d'altérité énonciative : en demandant de situer dans le passé un élément qui, contextuellement, ne peut être le procès lui-même, il sollicite une lecture dialogique. On comprend dès lors mieux l'erreur des approches temporelles précédemment présentées : prisonnières d'une interprétation monologique de l'énoncé hypocoristique, elles ne savent trop que faire de l'instruction [passé] de l'imparfait dans la mesure où référentiellement elle ne peut s'appliquer au procès, et ne trouvent d'autre solution que de l'escamoter d'une manière ou d'une autre.

#### 3.3.2. Instruction aspectuelle

Comme dans tous les cas de discours rapporté<sup>8</sup>, le procès est placé sous la dépendance énonciative d'un dire antérieur au *nunc*. Du fait de la concordance des temps, il ne peut (guère) être actualisé par une forme incidente au temps (passé simple ou passé composé), mais seulement par une forme qui, aspectuellement, représente l'incidence outrepasée, à savoir qui saisit le temps impliqué dans son cours, au-delà de la borne initiale gauche. En confirmation de l'instruction temporelle, l'instruction aspectuelle de l'imparfait demande de concevoir le procès comme vu à travers un dire antérieur au *nunc* de l'énonciateur E1<sup>9</sup>.

L'explication que je propose de l'imparfait dit hypocoristique repose entièrement sur le dédoublement énonciatif présupposé de l'énoncé dialogique. Pour avoir quelque crédit, elle

---

<sup>7</sup> Phénomène que Guillaume avait entrevu lorsqu'il dit que « la pensée est descendue du locuteur à l'allocutaire » (1971 : 121).

<sup>8</sup> L'imparfait hypocoristique fait partie des « imparfaits des dire » (Guillaume), et je l'ai rapproché en première approximation de l'imparfait de DIL (discours indirect libre) ? Il convient cependant de maintenir la distinction entre les deux : il s'agit bien dans les deux cas de discours rapporté, mais qui concerne la relation locuteur/allocutaire dans l'hypocoristique (*infra* 3.4.1.) ; la relation narrateur/personnage dans le DIL (autre bien sûr que la relation est d'empathie dans l'hypocoristique, alors qu'elle recouvre différents types de relation dans le DIL).

<sup>9</sup> Il est tentant d'expliquer l'imparfait par le fait qu'il ne marque pas le *terminus ad quem* : au moment où la dame dit à son chien *il avait envie de faire un gros pipi*, ledit chien a toujours la même envie pressante. L'imparfait, en ne clôturant pas la borne droite du procès, permettrait de le faire déborder si j'ose dire sur le *nunc*, de ne pas le renvoyer dans un passé clos comme avec un PC : *il a eu envie de faire un gros pipi*... Cette explication a contre elle de s'appliquer à l'acte rapporté et non à son énonciation. Or j'ai fait l'hypothèse que, dans le tour hypocoristique, l'imparfait, marquait temporellement l'énonciation de l'acte, non l'acte lui-même...

doit être confortée par d'autres éléments. C'est ce rôle argumentatif que j'assigne à l'ensemble de faits co(n)textuels que je vais maintenant décrire, qui me semble attester et préciser le fonctionnement dialogique induit par l'imparfait.

### 3.4. Les ingrédients du co(n)texte dans l'énoncé dialogique hypocoristique

#### 3.4.1. Contexte

L'emploi dit hypocoristique de l'imparfait est fort contraint contextuellement. Il demande des situations d'interaction, directes (conversation) ou enchâssées dans un récit oral ou écrit (discours rapporté). Il ne saurait advenir p. ex. dans les parties purement descriptives ou narratives d'un récit, ou en énonciation historique. L'interaction est fréquemment duelle :

- le locuteur, qui réalise l'énoncé hypocoristique, est le plus souvent un adulte. Mais rien n'empêche que ce soit un enfant, comme dans l'excellent exemple proposé par Wilmet (1968/1974 : 85), d'un petit garçon de 4 ans s'adressant à sa sœur (3 ans) qui joue à la poupée :

(7) ton bébé *avait* si froid que tu le *couvrais* bien, ma petite fille ?

On remarquera cependant que l'enfant de 4 ans adopte pour ce dire une position énonciative de père (« ma petite fille »).

- l'allocutaire est un animal comme dans (4), ou un jeune enfant qui ne parle pas encore (*infans*) (ou commence à parler), comme dans (6) et (7). Ce peut être aussi, dans la relation amoureuse, l'aimé(e), comme dans l'occurrence (10), *infra*. Dans toutes les autres relations interpersonnelles, l'hypocoristique semble exclu, ou bien sûr ironique, comme dans le bref dialogue suivant entre un père et son fils (12 ans) qui vient de se fâcher et qui boude :

(8) Père – il *faisait* un gros caprice mon garçon / il *était* fâchéfâché  
Fils – Oh ça va ! arrête de me parler comme à un bébé !

Cette restriction actantielle fait sens : l'imparfait demande indirectement de construire un énonciateur e1 comme responsable d'un acte de parole antérieur à celui de E1, mais ne dit rien de son identité. C'est le contexte qui demande implicitement d'identifier e1 à l'allocutaire. Si l'humain (adulte ou enfant ayant l'exercice de la parole) ne peut guère être l'allocutaire d'un énoncé hypocoristique, sauf à ce que la caresse verbale se métamorphose en moquerie blessante (comme dans (8)), c'est que cet énoncé non seulement est dialogique, mais que la parole citée est imputée à l'allocutaire. C'est seulement dans le cas où il se montre rapportant la parole d'un être qui ne peut effectivement la tenir qu'il réalise un acte interpersonnel confirmatif (et non infirmatif)<sup>10</sup>. Le fait que l'hypocoristique s'annexe le champ amoureux ne saurait être une objection : Freud nous a expliqué que la relation d'amour était un déplacement de la primordiale relation duelle mère/enfant, ce que le discours amoureux savait depuis belle lurette, lui qui se voit fréquemment émaillé des appellatifs du type « mon bébé ».

---

<sup>10</sup> Ce que corroborent les réflexions qui peuvent être faites dans le cadre des analyses de l'interaction (Goffman 1973, Brown et Levinson 1987). L'acte de langage hypocoristique est ambigu. Il est potentiellement menaçant pour le *territoire* (Goffman), ou la *face négative* (Brown et Levinson) d'autrui dans la mesure où, en tant que *parler à la place de*, il peut être perçu comme réalisant une intrusion territoriale. Mais cette menace est corrigée triplement : par le contenu (le plus souvent, l'énoncé hypocoristique est un compliment qui flatte la face (positive) de l'interlocuteur) ; par l'intonation caressante ; par le fait qu'en tant qu'énoncé échoïque, il signale l'attention que le locuteur porte à son interlocuteur dans la mesure où il est à même de le comprendre sans qu'il parle, de faire entendre sa voix alors qu'il n'a rien dit.

**3.4.2. Cotexte.** Les contraintes pesant sur le cotexte sont bien moins drastiques ; à vrai dire même, il n'y en a pas. On constate plutôt trois types de récurrences, qui font sens :

– la première, relevée par quasiment tous les auteurs, est que fréquemment (mais non systématiquement), l'allocutaire – qui est le plus souvent actantialisé en sujet du verbe à l'imparfait – est saisi par le locuteur, non en 2<sup>ème</sup> personne, mais en 3<sup>ème</sup>. Cet ilioiement est interprété par les analystes comme preuve de ce qu'on a affaire à une communication truquée (Wilmet 1976 : 105). Mon analyse est différente : par l'ilioiement, le locuteur rapporte en la mimant la parole de l'*infans* qui commence par parler de lui en *non-personne* avant d'accéder au statut de sujet linguistique, à savoir à la maîtrise et à l'usage du *je*. Ceci posé, il convient de constater que la deuxième personne n'est pas exclue :

(9) Oui tu *étais* en colère mon Mickey / allez tais-toi tais-toi (une dame à son chien qui aboie sur sa terrasse)

L'explication est la suivante : en usant de la 2<sup>ème</sup> personne, le locuteur ne mime pas l'ilioiement de l'*infans*, ici son chien. La deuxième personne correspond au calcul classique de la deixis personnelle de e1 à partir de celle de E1, lorsqu'un locuteur-énonciateur rapporte en discours indirect (libre) un énoncé qu'il prête à son interlocuteur.

La 1<sup>ère</sup> personne sujet est-elle possible dans le tour hypocoristique ? Les descriptions proposées l'excluent, les corpus ne l'attestent pas, à l'exception de Maingueneau qui mentionne l'occurrence (forgée) : « j'avais de beaux yeux, moi... » (1994 : 75). Réfléchissons à partir de (9). L'énoncé en *je* serait (j'enlève le SN en apostrophe *mon Mickey*, forcément incompatible) :

(9a) ( ?)j'étais en colère / allez tais-toi tais-toi

Cette occurrence sonne un peu bizarre sans toutefois apparaître franchement impossible. Notons que son acceptabilité grandit si on remplace l'imparfait par un présent :

(9b) je suis en colère / allez tais-toi tais-toi

Ce dont je rends compte ainsi : (9b) est facilement interprétable comme un énoncé en discours direct libre, dans lequel le locuteur rapporterait, mais sans la marquer comme telle au niveau du temps verbal, la parole prêtée à l'animal en en conservant la deixis tant personnelle (*je*) que temporelle (présent). L'énoncé (9a), si nous l'acceptons, présenterait une forte hétérogénéité dans la façon de rapporter la parole de e1 (correspondant au chien) : conservation de la deixis de e1 pour la personne, alignement sur la deixis de E1 pour le temps, soit un mélange de discours direct libre et de discours indirect libre, toujours possible, mais fort opaque.

Ajoutons enfin que le pronom *on* peut être le sujet de l'imparfait, comme dans (1) : « oui oui *on allait* le sortir » (où il réfère (principalement) au locuteur), ou dans « on a son maître, Nane, oui, *on avait* son maître » (Damourette et Pichon, § 1746) (où il réfère (principalement) à l'allocutaire). L'explication par la mimésis de la parole de l'*infans* vaut également ici : *on* est analysé, en praxématique, comme une forme *prépersonnelle*, à savoir saisissant la subjectivité à un stade antérieur à l'atteinte du seuil de la catégorie de personne. L'hypothèse dialogique permet donc de rendre compte de la sélection préférentielle, pour désigner l'allocutaire, des formes de non-personne dans la fonction de sujet de l'imparfait.

- l'énoncé hypocoristique, ainsi que son cotexte immédiat, incluent souvent des procédés linguistiques décrits comme typiques du langage enfantin, que ce soit au niveau lexical - duplication syllabique : *pipi* (lexicalisée), *chienchien* dans (4), ou de mot : *fâchéfâché*

(8) - ou au niveau phonologique - p. ex. substitution de la constrictive préalvéolaire sonore [z] par la postalvéolaire [] dans (6)) : « il avait le cœur *brijé* »<sup>11</sup>. Autant de signes du « parler bébé », que j'interprète comme signifiant que le locuteur L1 se montre rapportant (fictivement bien sûr) la parole de l'*infans* dans sa dimension de locution : la « voix » de l1. La caresse de l'énoncé hypocoristique tient à cette double dimension échoïque : c'est non seulement E1 qui est montré citant l'énoncé de e1 ; c'est également L1 qui est montré rapportant les tours et particularités de la parole sans voix de l1, les inflexions et l'intonation qu'il lui prête. Ce faisant, le locuteur vise à signifier empathiquement à l'allocutaire qu'il comprend la pensée, (l'opinion, l'appréciation) que celui-ci ne peut verbaliser mais manifeste par son comportement vocal et paraverbal, qu'il lui prête sa voix pour la signifier<sup>12</sup>, qu'il en partage la valeur de vérité.

– on relève la présence fréquente de marqueurs dialogiques qui présupposent qu'un énoncé (antérieur) est prêté à l'interlocuteur : dans (4) p. ex., notons l'intonation montante sur la première phrase « il avait envie de faire un gros pipi mon chienchien », par laquelle E1 se montre reprenant, en écho dialogique de demande de confirmation, l'énoncé affirmatif fictivement prêté à e1 (le chien) : « j'ai envie de faire un gros pipi » ; le marqueur de confirmation *oui oui* qui présuppose qu'il s'agit là d'une réponse de E1 à l'énoncé interrogatif imputé à e1 : « on va me sortir ? ». L'hétérogénéité énonciative, ici marquée explicitement par des morphèmes, doit parfois être présupposée par sauver la cohérence sémantique de l'énoncé, comme dans (10) :

(10) Je n'ai envie que d'une chose : qu'on m'apporte dans mon lit une douzaine de belons avec du vin blanc et qu'on me dise tendrement : « Oh ! qu'elle *était* laide, la grosse femme enceinte ! Oh ! qu'elle *allait* être belle bientôt ! Oh ! qu'elle *allait* nous faire un beau bébé ! » sur le ton dont Hermine parle à son chien adoré... (B. Groult, *Les trois quarts du temps*, cité par Wilmet 1998 : 399).

Une lecture monologique bute sur l'apparente contradiction entre le contenu de l'énoncé, fort menaçant pour la face féminine (exclamation sur sa laideur, acte de dénigrement) et la *tendresse* de son énonciation, à moins d'y voir un message relevant de la *double contrainte*... La difficulté d'interprétation s'accroît de ce que c'est l'allocutaire de ce message – « la grosse femme enceinte » - qui imagine avec « envie » qu'on le lui adresse... Pour sauver la pertinence de cet énoncé en lecture monologique, il faudrait alors faire en plus l'hypothèse de la perversion masochiste de l'énonciatrice. Les relations masculin/féminin sont tordues, mais quand même... Il y a plus simple : la tendresse de l'être aimé qui prononce « qu'elle était laide la grosse femme enceinte ! » est perçue comme telle parce que l'être aimé rapporte, dans une gentille ironie que permet l'hypocoristique, le point de vue que la narratrice, femme enceinte, a sur elle-même... L'analyse dialogique distinguera trois instances dans une relation d'enchâssement : ε1, énonciatrice de l'énoncé (ε) : « (que) je suis laide ! » ; e1, énonciateur de l'énoncé hypocoristique (e) : « qu'elle *était* laide ! » ; E1, énonciatrice de l'énoncé (E) : " (j'ai envie) qu'on me dise tendrement : « oh ! qu'elle était laide ! » " ; ε1 et E1, co-référentiels, renvoient à la narratrice ; e1, à l'être aimé dont elle imagine la parole.

- Confirmation de ce que l'imparfait actualise bien la valeur [passé], et qu'il marque comme antérieur un acte d'énonciation : dans le cotexte, on trouve, faisant jeu avec ce temps, les deux formes temporelles de cette époque – à savoir le plus-que-parfait (11) et le futur périphrastique du passé (4) -, qui marquent, de la façon la plus classique qui soit, l'antériorité (ou l'accompli) et la postériorité par rapport à un point du passé, celui auquel réfère l'imparfait lorsqu'il est actualisé :

<sup>11</sup> Exemple d'autant plus signifiant qu'il s'agit d'oral représenté dans l'écrit (bande dessinée).

<sup>12</sup> A propos du « parler bébé » dans d'autres circonstances, Goffman parle de *ventriloquisme* (1974 : 536), terme que Rosier 2003 applique à l'imparfait hypocoristique.

(11) ça c'est un beau chienchien, ça. Maman l'*avait* brossé ce matin. Elle *avait* bien brossé les poipoils, Maman. Il avait plus de puces (sketch de Roger Pierre et Jean-Marc Thibault, cité par Wilmet 1968/1976 : 91)

(4) il avait envie de faire un gros pipi mon chienchien (intonation montante) oui oui on *allait* le sortir

De sorte qu'il conviendrait, en bonne logique, de parler de plus-que-parfait *hypocoristique*, ce que font d'ailleurs Damourette et Pichon (§ 1796) et Wilmet (1968/1976 : 91) ; et également de futur périphrastique du passé *hypocoristique*<sup>13</sup>.

L'hypothèse de l'énoncé hypocoristique comme dialogique, sur laquelle repose le fonctionnement de l'imparfait tel que je l'ai décrit, confirmée par les éléments contextuels et cotextuels précédemment pointés, semble infirmée par le fait suivant : le contenu ou *dictum* des énoncés hypocoristiques est fréquemment avantageux, voire flatteur pour la face de l'allocutaire : il y est question, entre autre compliments, de sa beauté, de sa gentillesse, de sa sagesse, etc. Or, si conversationnellement, il n'y a aucune difficulté à imputer l'acte hypocoristique au locuteur (il confirme la face de l'allocutaire : on a là un compliment), il y en a une à l'attribuer initialement à son allocutaire : au nombre des lois qui gouvernent les interactions se trouve la règle de modestie qui tend à interdire au sujet de se jeter des fleurs à soi-même. De sorte que dans (12) (une femme à son chat) :

(12) mon doudou/ qu'est-ce qu'il fait ? (silence, elle le caresse, il ronronne) oh oui il *était* beau oui oui

l'explication proposée, qui impute audit chat l'énoncé reconstruit (e) « je suis beau », semblerait fortement affaiblie par le fait que cet énoncé serait peu probable en interaction authentique dans la mesure où il va à l'encontre des prescriptions de la politesse conversationnelle. Cette possible objection peut être facilement désamorcée : on sait que les petits enfants méconnaissent ce précepte et n'hésitent pas, en toute innocence et sans aucun bémol, à s'envoyer des fleurs, et qu'on ne leur en tient pas rigueur pour autant. Loin donc d'être un contre-argument, la règle de modestie me semble apporter de l'eau à mon moulin mimétique : en imputant à e1 un énoncé d'auto-célébration, E1 reprend un trait typique du discours enfantin, le non respect de ladite règle. Et loin de le corriger, il l'actualise emphatiquement et empathiquement.

### 3.5. Actualisation et interaction : rien ne se perd, rien ne se crée, tout interagit

L'imparfait apparaît donc un ingrédient secondaire dans la recette de l'énoncé hypocoristique, dont la mignardise tient d'abord aux autres composants : c'est, pour l'essentiel, l'interaction asymétrique entre un locuteur doué de parole et un *infans*, la dimension échoïque de l'énoncé, son contenu et son intonation<sup>14</sup> confirmatifs, qui construisent le dialogisme et l'empathie nécessaires à la production de l'effet de sens hypocoristique. De sorte que, à la limite, l'énoncé hypocoristique peut très bien se passer de l'imparfait. Dans *Domicile conjugal*, de Truffaut (occurrence communiquée par L. Rosier), la mère dit à son enfant qu'elle l'ange :

(13) il a de jolies fesses ce bébé-là

---

<sup>13</sup> A ma connaissance, les amateurs d'imparfait hypocoristique n'ont pas vu que le tour [*aller* (imparfait) + infinitif] était un futur périphrastique du passé. Damourette et Pichon p. ex. citent comme occurrence de *saviez* la forme *allait remettre* dans l'occurrence suivante : « oui ! c'était fini ; on *allait* le remettre dans son dodo, le petit Nano » (§ 1746 ; significativement ils ne mettent en italiques que *allait*).

<sup>14</sup> Les analystes de l'hypocoristique ont insisté sur la tonalité caressante, au point parfois (à tort à mon avis) de réduire ce type d'énoncé à cette composante. Il serait préférable de distinguer, à la suite des analyses des chercheurs de Palo Alto, entre *contenu* et *relation*, et de dire que dans l'énoncé hypocoristique, comme d'ailleurs dans beaucoup d'autres, la relation prime sur le contenu, la communication *analogique* sur la communication *digitale*.

Cet énoncé au présent – ou plutôt sa première partie : *il a de jolies fesses* - peut parfaitement être interprété comme dialogique et empathique : la mère rapporte en écho, sous forme de discours direct libre, une parole non dite (et pour cause) mais attribuée à l'enfant. De sorte qu'on pourrait parler de présent hypocoristique ; et au-delà de passé composé hypocoristique (« *il a fait un gros dodo mon bébé* »), etc., le qualificatif pouvant s'appliquer d'ailleurs à tous les temps. Qu'est-ce qui différencie alors l'énoncé hypocoristique au présent de l'énoncé hypocoristique à l'imparfait comme (13a) :

(13a) *il avait de jolies fesses ce bébé-là*

Tout simplement que (13) peut être compris comme monologique. Aucun marqueur n'*oblige* à présupposer un dédoublement énonciatif, surtout pas le temps verbal : le présent affirme la joliesse des fesses du bébé comme contemporaine de l'acte d'énonciation, ce qui est référentiellement exact. Ce n'est pas le cas de (13a) : l'imparfait, en marquant comme passé un élément dans un énoncé qui a toute sa pertinence référentielle au présent, exige, pour satisfaire l'instruction [passé], de construire un élément qui puisse l'actualiser : une énonciation antérieure citée. Dans (13), l'interprétation dialogique est *possible* ; dans (13a), elle est *obligatoire*. L'imparfait dans ce type d'énoncé n'a donc par lui-même absolument rien d'hypocoristique : son rôle se réduit, à partir de ses ingrédients temporel et aspectuel, à confirmer – en la posant comme nécessaire - la dimension dialogique seulement impliquée – mais pas exigée – par les autres morphèmes.

Ne revient-on pas ce disant à la tant décriée conception compositionnelle atomiste du sens, selon laquelle le sens d'un énoncé est la somme des sens des différents morphèmes qui le composent ? On pourrait le craindre. L'écueil me semble évité par la façon dont on conçoit en pragmatique la production de sens qui se dessine en filigrane dans l'analyse, et que je ne peux que développer brièvement en filant la métaphore gastronomique : le sens produit est le résultat de l'opération de production qui se réalise comme interaction, en temps opératif d'actualisation, entre les différents morphèmes eux-mêmes, et entre les différents morphèmes et le contexte. Cette interaction, où chaque morphème se présente pour composer la *recette* du sens avec ses *ingrédients*, se déroule dans l'instance de l'*à-dire* : elle est mise en inconscience (à des fins de fonctionnement pratique), et n'est donc pas observable. On n'a accès directement qu'au *plat* du sens réalisé (instance du *dit*), dans lequel les ingrédients des différents morphèmes se sont combinés et parfois dissous dans un amalgame aux saveurs complexes, où il est bien difficile de dire qui produit quoi. Pareil à l'amateur de bonne chère qui, dégustant la recette perpignanaise du lièvre au chocolat, n'identifiera plus cet ingrédient, et croira qu'au contact de la viande de lièvre il a perdu sa saveur cacaotée, et mettra la suavité et l'onctuosité du mets sur le compte de la viande elle-même, le linguiste court toujours le risque double d'effacer le sens ou l'instruction d'un morphème parce qu'il ne le /la reconnaît plus, et d'imputer abusivement, par déplacement métonymique, tel élément du sens produit résultatif à tel morphème, alors qu'il n'est pour rien, ou au mieux simplement partie prenante, dans sa production. Ainsi fait-on, me semble-t-il, lorsqu'on escamote les instructions temporelle et aspectuelle de l'imparfait, qu'on les troque contre la valeur hypocoristique. L'imparfait dans l'énoncé hypocoristique reste lui-même, et c'est fort de cette identité qu'il participe à la production, dans l'instance de l'*à-dire*, du sens hypocoristique, même si, au niveau résultatif de l'instance du dit, cette identité peut paraître difficile à reconnaître...

*Quelle que soit la façon de les accommoder, l'imparfait comme la viande de lièvre conservent à l'identique leurs qualités intrinsèques, même si telle épice va les mettre en valeur, telle autre les affadir, telle autre enfin s'avérer franchement incompatible avec elles...*

## Conclusion

L'imparfait n'a pas de vertu hypocoristique en lui-même : on ne saurait le prescrire thérapeutiquement à ceux qui manquent d'affection... Cet effet de sens ne lui est attribuable que par imputation métonymique abusive : pour ne pas voir le dialogisme de l'énoncé hypocoristique, les analyses tendent à réduire la résistance de l'imparfait en remplaçant les instructions qu'il donne par celles fournies par les éléments co(n)textuels. J'ai tenté de montrer que, contrairement aux apparences, de la langue au discours, l'instruction que donne l'imparfait reste identique à elle-même, que le co(n)texte ne l'enrichit pas, ne l'appauvrit pas, ne la déforme pas... mais offre des éléments qui, dans le temps opératif de la parole en acte de langage, interagissent avec elle, pour produire, résultativement, le sens hypocoristique.

*Oui, oui, il était un joli imparfait comme les autres, mon petit hypocoristique...on l'aimait comme un frère, il avait plus le cœur briqué, non...les linguistes avaient été vraiment méchantsméchants avec lui, mais c'était fini...*

### Bibliographie

- Adam J.-M., 1991, « Si hypothétique et l'imparfait : une approche linguistique de la fictionnalité », in *Langue et littérature*, Paris : Hachette, 55-96.
- Bakhtine M., 1979/1984, « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard, 265-308.
- Berthonneau A.-M. et Kleiber G., 1994, « Imparfait et politesse : rupture ou cohésion ? », *Travaux de linguistique* 29, 59-92.
- Bonnard H., 1981, *Code du français courant*, Paris : Magnard.
- Bres J., 1997a, « Habiter le temps : le couple imparfait/passé simple en français », *Langages* 127, 77-95.
- Bres J., 1997b « Ascendance/descendance ; incidence/décadence : affaires de couples... », *Cahiers de praxématique* 29, 157-183.
- Bres J., 1999, « L'imparfait dit *narratif* tel qu'en lui-même (le cotexte ne le change pas) », *Cahiers de praxématique* 32, *Langue, discours : l'imparfait dit narratif*, 87-117.
- Bres J., 2003, « L'imparfait : l'un et/ou le multiple ? A propos des imparfaits *narratif* et d'*hypothèse* », *Cahiers Chronos*, à paraître.
- Bres J. et Verine B., 2002, « Le bruissement des *voix* dans le discours : dialogisme et discours rapporté », *Faits de langue*, (sous presse).
- Brown P. et Levinson S., 1987, *Politeness. Some universals in language use*, Cambridge : C.U.P.
- Chevalier J.-C., Launay M., Molho R., 1986, *Le signifiant*, *Langages* 82.
- Confais J.-P., 1990/1995, *Temps, mode, aspect. Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail.0, *Des mots à la pensée*, tome 5, Paris : D'Artrey.
- Ducrot O., 1984, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris : Minuit, 171-233.
- Goffman E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris/ Editions de Minuit.
- Goffman E., 1974, *Frame analysis*, Cambridge : Harvard University Press.
- Gosselin L., 1996a, *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la Neuve : Duculot.
- Guillaume G., 1929/1970. *Temps et verbe*, Paris : Champion.
- Guillaume G., 1971, *Leçons de linguistique 1948-1949, Série A, vol. 1*, Québec : Presses de l'université Laval et Paris : Klincksieck.
- Guillaume G., 1974, *Leçons de linguistique 1949-1950, Série A, vol. 4*, Québec : Presses de l'université Laval et Paris : Klincksieck.
- Guillaume G., 1993, *Leçons de linguistique 1938-1939, vol. 12*, Québec : Presses de l'université Laval et Lille : Presses universitaires de Lille.

- Imbs P., 1960, *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris : Klincksieck.
- Kleiber G., 1994, « Contexte, interprétation et mémoire : approche standard vs approche cognitive », *Langue française* 103, 9-22.
- Maingueneau D., 1994, *L'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette..
- Moignet G., 1981, *Systématique de la langue française*, Paris : Klincksieck.
- Molendijk A., 1990. *Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*, Amsterdam : Rodopi.
- Rosier L., 2003, « L'imparfait ventriloque ? », *Cahiers Chronos*, à paraître.
- Saussure (de) L., et Sthioul B., « Imparfait et enrichissement pragmatique », *Cahiers Chronos*, à paraître.
- Sletsjõe L., 1963, « L'imparfait dit hypocoristique », *Le français moderne*, 4, 241-261 ; 1964, 1, 27-44.
- Smith C. S., 1991, *The parameter of aspect*, London : Kluwer Academic Publishers.
- Touratier C., 1996, *Le système verbal français*, Paris : Armand Colin.
- Tesnière L., 1926-1927, « L'emploi des temps en français », *Bulletin de la faculté des lettres de Strasbourg*, numéro hors-série, 39-60.
- Valin R., 1964, *La méthode comparative en linguistique historique et en psychomécanique du langage*, Québec : Presses de l'université Laval.
- Vassant A., 1977, *Passé simple et passé composé en français contemporain. Problématique et méthodologies*, thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle.
- Wilmet M., 1968/1976, « L'imparfait dit hypocoristique », in *Etudes de morphosyntaxe verbale*, Paris : Klincksieck, 83-106.
- Wilmet M., 1997/1998, *Grammaire critique du français*, Hachette/Duculot.